

Image not found or type unknown



Inscription en auto-école

Par **topaze33**, le **24/06/2013 à 20:17**

[fluo]bonjour[/fluo]
Une auto-école peut-elle refuser mon inscription en raison de mon âge, j'ai bientôt 40 ans, et de mon inexpérience (je n'ai jamais conduit) ? [fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **citoyenalpha**, le **25/06/2013 à 14:24**

Bonjour
non une auto école ne peut vous refuser votre inscription du fait de votre âge de bientôt 40 ans.
l'auto école encourt des poursuites pénales pour discrimination.
resterant à votre disposition.

Par **topaze33**, le **25/06/2013 à 19:44**

Merci de m'avoir répondu.